

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droits de l'homme

Présentée et soutenue publiquement le 20 octobre 2022 à 14h
en salle Redslob de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Vedran LOPANDIC

***« Les partis politiques dans la jurisprudence de la Cour européenne
des droits de l'homme : contribution à l'étude de la démocratie européenne. »***

JURY

Monsieur Yves POIRMEUR,
Professeur à l'Université de Paris-Saclay – rapporteur

Monsieur Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA,
Professeur à l'Université Toulouse 1 -Capitole – rapporteur

Monsieur Ionnanis KTISTAKIS,
Juge à la Cour Européenne des Droits de l'homme

Monsieur Éric MAULIN,
Professeur à l'Unistra

Madame Peggy DUCOULOMBIER,
Professeur à l'Unistra, directrice de thèse

Monsieur Tarik HAVERIC,
Professeur à l'Université de Zenica, codirecteur de thèse